

# Le goyavier

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA PLAINE DES PALMISTES



LA PLAINE DES PALMISTES

JUIN 09

2

## ÉVÉNEMENTS

### P3 - CULTURE

- Dans les sentiers de la Plaine avec Mr Roland Vélia



### P6 - SPORT

- Natur'Est : les rencontres sportives des villes de la Cirest
- Nouveaux sports et solidarité avec le TCPP et l'ALER



### P10- ASSOCIATIONS

- Le Just Roller Palmiplainois fête ses dix ans
- Le goyavier, cultures et traditions au goût du jour



### P12- ECONOMIE

- Portraits de deux Palmiplainois très actifs



### P14- DEVELOPPEMENT DURABLE

- Une charte pour bien faire battre le cœur du parc national

# Sommaire Edito

p2	Edito
p3	Culture
p4	Jeunesse/loisirs
p5	Vie Communale
p6-7	Sport
p8-9	Associations
p10-11	Economie
p12	Rétrospective
p13	Cadre de vie
p14	Développement durable
p15	L'opposition
p16	Infos/Agenda



La 1ère édition de notre journal «Le Goyavier» a rencontré un vif succès auprès de tous nos administrés. Ce deuxième numéro se veut le reflet de toute l'activité communale après le grand rendez-vous festif de cette fin du mois de juin. Il n'est point de jour où le maire et son équipe municipale ne soient interpellés par la population sur les différents problèmes qui la concernent. Nous apportons des solutions sur l'environnement, sur l'eau, l'école, les chemins, les emplois, les chantiers, le matériel pour que nos employés, au service des administrés, travaillent dans de meilleures conditions.

La vie municipale est captivante et nous ne baissons pas les bras devant les difficultés qui viennent de partout.

Notre manière de travailler avec les collectivités locales et les différentes administrations est innovante parce qu'elle empreinte de sincérité. Il y a un chemin à suivre, c'est celui de la vérité, du travail et du courage. Les chantiers à venir sont immenses au regard de notre budget communal qui reste celui d'une commune de 5 000

habitants, avec des besoins comme ceux des communes avoisinantes plus peuplées, plus riches. Au risque de me répéter, il nous faut construire, réhabiliter les fondements même de notre société : des écoles, des crèches, une maison d'accueil pour nos personnes âgées...

La création d'un centre d'accueil d'urgence, l'augmentation de notre capacité hôtelière facilitant l'implantation de plus de tables d'hôtes, plus d'auberges, et de points chauds...sont d'une impérieuse nécessité.

Cette année, vu les conséquences de la crise économique, avec la montée du chômage, j'ai donné à tout le monde la possibilité de vendre le goyavier et ses dérivés sur le bord de la route. Nous travaillons à la structuration de la filière, avec la Chambre d'Agriculture et l'association « Le goyavier, cultures et traditions ». L'appropriation de ce produit agro-touristique offre à notre population une manne financière non négligeable. Il faut la développer pour que nos producteurs-vendeurs puissent se la partager et notre économie locale s'y retrouver.

Le développement des loisirs, surtout en fin de semaine pour tous les âges, est une de nos priorités. Les dernières manifestations, telles le rallye, la course cycliste, les jeux d'eau, les sports mécaniques avec le karting, Malik Unia et l'équipe du circuit Guichard, les « caisses à savon » ont ravi tous les publics.

« tienbo na pa largué » disent les mauriciens. « ti pas ti pas narivé ansamb zot tout », vous rassure votre maire attentionné

Votre Maire  
**Jean-Luc SAINT-LAMBERT**

Le Goyavier – Trimestriel de la Ville de La Plaine des Palmistes – Juin 2009

Directeur de la publication : Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Rédaction : Service Communication - Photos : Associations et organismes locaux

Conception et réalisation : IMAZCOM - Impression : SCANNER

Tirage : 2500 exemplaires



# Portrait d'un bâtisseur de la Plaine



3A Mr Roland Vélia, mémoire vivante de la Plaine

## Sur les sentiers de l'histoire avec Roland Vélia

C'est à l'occasion de l'exposition « San tyé listwar » que nous avons pu rencontrer Mr Roland Vélia. Depuis son plus jeune âge, il accompagnait son père charpentier dans les forêts de Bélouve. Un amour du bois et de la forêt qui s'est transmis de père en fils.

À l'initiative du secteur Est du Parc National de La Réunion et en partenariat avec le Domaine des Tourelles, « San tyé listwar » a proposé jusqu'à fin juin, un retour admiratif sur des hommes qui ont marqué l'histoire des Hauts de l'île. Toujours plus loin dans la forêt pour exploiter le bois si indispensable à l'artisanat et à l'économie réunionnaise de l'époque. Certains étaient mécaniciens comme Mr Law-Vaï Ah-Loye, d'autres ouvriers à l'image de Mr Martial Turpin mais tous vivaient par et pour la forêt. Ce fut également le cas de Roland Vélia, artisan charpentier qui profite désormais d'une retraite durement méritée. Personnage bien connu sur le village, Mr Roland Vélia est né à la Plaine des Palmistes en 1944. Il est le cadet d'une famille de quatre enfants dont une sœur et deux frères. Dès son plus jeune âge, sa vie est conditionnée par la forêt. D'abord au Bras Piton, où se pratique la culture familiale de la patate et du conflore, en complément de l'élevage, puis dans les plantations de tamarins et cryptomerias.

Après quelques années de scolarité, le jeune Roland accompagne son père charpentier dans les forêts de Bélouve. S'il est encore trop jeune pour maîtriser le choix des matières premières, il observe et participe au labeur à sa manière : en portant et en fendant le bois. A 17 ans, il est capable de « manier la grande scie » raconte-t-il avec une

fierté non dissimulée. « Il nous est arrivé de devoir manipuler des bois de 7 mètres. Si aujourd'hui cette taille n'impressionne plus en raison des outils et des moyens disponibles, imaginez qu'à l'époque le travail se faisait manuellement et qu'il fallait porter le bois jusqu'au camion. Les routes n'étaient pas aussi bonnes et les véhicules n'entraient pas aussi loin en forêt. » explique Mr Vélia.

Après les passages incontournables dans la fabrication du charbon et le laborieux défrichage des terrains pour la culture du thé Bourbon, Roland Vélia devient charpentier à tout juste vingt ans. Et, comme il aime à le rappeler, le travail à l'ancienne était plus physique et tout aussi solide. La préparation du bois et la mise en forme se faisaient à la hache. Les assemblages étaient réalisés sans boulons ni vis métalliques, mais bel et bien en cent pour cent bois, dans la pure tradition de la charpenterie de marine. Pas de fer, donc pas de rouille ! Le bois plus résistant à l'eau que le fer. Il en était de même dans les cases.

Mr Roland Vélia se déplace là où le travail le mène. Dans les années soixante dix, il devient ouvrier dans les ateliers de PREBAT et de la SBTPC pour cinq ans. Il intègre ensuite les services municipaux sous la magistrature de Mr Marcel Boissier, en qualité de coffreur de pont. Mr Vélia participe durant ses huit années d'exercice à la réalisation des ponts du Bassin Cadet et du Bassin Lafosse, ainsi qu'à la confection des fenêtres et boiseries du restaurant scolaire. Ses compétences serviront aussi pour la confection de cercueils comme cela était nécessaire et

possible autrefois. De la fin des années 80 où il devient artisan charpentier à 1998 l'heure de la retraite, Mr Vélia sillonne les routes des îles. Il y a encore une quinzaine d'années, il travaillait à Grand Bassin, avec toutes les contraintes que cela suppose. Ce n'est que lorsque que l'un de ses cinq enfants connaît des soucis de santé que Roland Vélia décide de se stabiliser.

Aujourd'hui, avec ses soixante cinq années de recul, Mr Roland Vélia porte un regard nostalgique sur l'ancien temps. Un de ses fils, Fabrice, a repris le flambeau. Il est lui aussi dans le bois, menuisier au Bras Piton.



L'exposition « San tyé listwar » aux Tourelles

Info...

Contact :  
San tyé listwar  
Exposition visible au  
Domaine des Tourelles  
Tél. : 0262 51.47.59

## Les Journées du Patrimoine

Les Journées européennes du Patrimoine, événement culturel unique, reviennent chaque année et vous invitent à venir visiter gratuitement les édifices publics, musées, domaines ou demeures privées : deux journées portes ouvertes de lieux souvent inconnus ou peu connus du grand public sont ainsi programmées. C'est le moment de profiter des richesses du patrimoine créole.

Organisées dans plus d'une quarantaine de pays et régions d'Europe, de fin août à début novembre en fonction des pays, les Journées du patrimoine permettent d'entrevoir l'unité et

la diversité du patrimoine culturel commun à l'Europe.

En Métropole, les Journées du patrimoine sont un moment privilégié permettant de visiter gratuitement le patrimoine national : musées, monuments, églises, théâtres, châteaux, hôtels particuliers, banques, tribunaux, préfectures, hôtels de ville, chambres de commerce...

À La Réunion, le succès de la manifestation repose sur la grande diversité du patrimoine proposé aux visiteurs : parallèlement aux chefs d'œuvre de l'architecture créole ou religieuse, les témoins des activités industrielles ou agricoles, les parcs

et jardins, les sites liés à l'histoire de l'esclavage, les objets mobiliers, le patrimoine littéraire ou musical sont également mis à l'honneur.

Grâce à de nombreuses animations : ateliers, visites-guidées, expositions, démonstration de savoir-faire, concerts, conférences, etc... les Journées du patrimoine permettent au public d'aller à la rencontre de trésors parfois méconnus ou insoupçonnés et d'échanger avec celles et ceux qui agissent quotidiennement en faveur du patrimoine.

Rendez-vous les 19 et 20 septembre 2009 pour la 26<sup>e</sup> édition des Journées du patrimoine qui auront pour thème « Un patrimoine accessible à tous »



Le domaine des Tourelles, à visiter lors des Journées du Patrimoine

Info...

[www.journeesdupatrimoine.culture.fr](http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr)



## Projet d'échanges culturels pour l'OMJL

### Les jeunes Palmiplainois en visite chez les « cousins » mauriciens

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Loisirs (O.M.J.L.) souhaite marquer une nouvelle fois son attachement à l'épanouissement de l'enfant, en proposant un voyage dans l'île sœur. Le but de cet échange est de découvrir une autre façon de vivre et un cadre différent, avec toutes ses particularités : langue différente, culture, paysages...

Le projet est prévu pour les vacances d'octobre de cette année. Pas moins de 50 jeunes Palmiplainois coutumiers des actions de l'OMJL, âgés de 6 à 12 ans se rendront à Grand Baie, réputée pour ses belles plages, pour y passer 8 jours.

Mais il faudra avoir le pied marin! En effet, le voyage se fera de nuit à bord du Mauritius Pride. Une chance pour ces enfants de faire connaissance avec un mode de transport devenu plus original que l'avion. Après une nuit au gré des flots et le débarquement au matin à Maurice, ce sera parti pour une semaine de bonheur.

Au programme de ce séjour, découverte des grands sites de l'île Maurice : visite du Jardin des oiseaux à Casella, du Water Parc où les enfants pourront s'adonner aux plaisirs aquatiques, la visite du Lagon de Mont Choisy en bateau à fond de verre, l'incontournable visite du Parc des crocodiles ou encore les activités nautiques à l'île aux Cerfs. Bien sûr, que serait un séjour à Maurice sans les séances de shopping et les soirées spectacles ?

Sur le plan humain les ressources sont bien présentes avec une dizaine d'adultes accompagnateurs et une équipe d'encadrants sous la direction de Melle Marie-Lyne PRIANON.

En ce qui concerne le financement de cette

action, l'OMJL compte sur l'implication de tous les enfants inscrits ainsi que les parents pour prendre différentes initiatives: vente de gâteaux et de divers produits les dimanches matin, pique nique à la Forêt de Bébour, stand de vente à la fête des goyaviers et une grande loterie qui sera mise en place très prochainement au prix de 1 €.

Le budget prévisionnel de l'action envisage une implication financière à hauteur de 27 % pour les parents, 16 % pour la Municipalité, 16 % pour la C.A.F., 4 % pour l'OMJL et 37 % pour les actions de vente. Nul doute que l'énergie des jeunes, des parents et de l'OMJL trouvera un écho favorable pour la réalisation de ce projet.



Les jeunes de l'OMJL bientôt à Maurice



Les centres aérés du primaire

## Les rendez-vous de l'OMJL

### 1) PROCHAINES VACANCES DE JUILLET/AOUT 2009

Centres de loisirs Maternel, Primaire et Ados :  
Du 15 juillet au 11 Août 2009  
De 8 h 00 à 16 h 00

Sans oublier les mercredis jeunesse, l'accueil périscolaire maternel et primaire, l'activité interclasse.

Inscriptions à l'OMJL

#### Contact

Office Municipal de la Jeunesse et des Loisirs (O.M.J.L.)

Tél. : 02 62 51 46 76

Fax. 02 62 51 48 15

Mél: pij-omjl-plainedespalmistes@orange.fr

### 2) FORMATIONS

Formation PSC 1 (ancien AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours)

- Très bientôt à la Plaine
- Coût : 80 €
- Durée : 1 journée et demie

Formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

- Organisme de formation : Amicale Laïque de l'Ouest
- Coût : 340 € en externat à la Plaine des Palmistes
- Durée : 8 jours
- Dates : du 04 au 11 juillet 2009

Dossiers et inscriptions à l'OMJL



# Cérémonie de la Fête du Travail

*Labor lex mea est*



*Les travailleurs à l'honneur lors du 1er mai*

Le Maire, le Conseil Municipal, les collègues et les familles avaient rendez-vous le vendredi 1er mai dernier pour honorer et manifester leur respect et affection aux récipiendaires de la Fête du Travail.

Parmi les heureux et méritants agents de la collectivité, trois ont été décorés de la Médaille d'Argent : Mme Sabine GRONDIN, Mr Jean-Marc PADRE et Mr Serge PADRE.

La Médaille de Vermeil a été remise tour à tour à Mme Solange COCHARD, Mr Hugues JEAN-BAPTISTE dit PARNY.

Enfin, Melle Denise LAPIERRE et Mme Lys

PAYET ont reçu la version dorée de cette Médaille Régionale, Départementale et Communale.

Le discours du Maire s'est voulu rassurant compte tenu des difficultés économiques nationales. Un jour particulier pour se rendre compte de la chance d'avoir un travail et d'être assuré d'un revenu à la fin du mois. Une réalité chaque jour renforcée par l'annonce de fermetures d'entreprises ou de non renouvellement de postes d'intérimaires. La crise engendre des pertes d'emplois et une progression alarmante du chômage.

Le Maire a poursuivi en rappelant à l'assistance la nécessité de se donner chaque jour à fond pour le bon fonctionnement de la machine communale d'une part, mais également pour l'image de la cité qu'elle représente. Comme le suggère la devise inscrite sur l'armoire de la Plaine des Palmistes et qui signifie « Le travail est ma loi », chacun jouit de droits durement mérités mais doit se soumettre à des devoirs. En conclusion, le Municipalité souhaite « donner un coup de pouce » aux agents qui arrivent en fin d'exercice. Les services administratifs réfléchissent par ailleurs à la mise en application d'une grille salariale.

Pour rappel, c'est en écho aux manifestations syndicales américaines du 1er mai 1886 que le français Raymond Lavigne, proposa le 20 juillet 1889 de faire de chaque 1er mai une journée de manifestation avec pour objectif la réduction de la journée de travail à huit heures.

Il s'en suivit des épisodes dramatiques au début, puis peu à peu l'idée d'un jour férié pour les travailleurs fut validée. C'est de cette origine syndicale que vient la tradition du défilé du 1er mai en France.

# Cérémonie de la famille française

*Trois grandes dames à l'honneur*

Vous rechangez à l'effort, à sortir et à vous amuser avec votre famille, pas elles !

Si toutes les mamans sont méritantes, ce sont bien Mesdames ASSERPE Marie Hélène, Marie -Louise Edith BOYER et Melthilde HOAREAU qui se sont vues remettre, le samedi 6 juin dernier, la très honorifique médaille de la famille française. Elles comptent respectivement soixante douze, quatre vingt cinq et soixante quinze printemps.

Malgré des temps souvent difficiles, ces Palmiplainoises ont, sans jamais démeriter, travaillé, fondé leur famille et élevé leur descendance comme il se devait. La Municipalité a donc tenu à les féliciter pour leur réussite et leur empreinte sur la vie locale.

Madame Marie-Hélène ASSERPE a reçu la médaille d'or. Ses neuf enfants ont fait d'elle la grand-mère de vingt huit petits enfants et arrière grand-mère de pas moins de treize bambins.

Madame Marie -Louise Edith BOYER, affectueusement surnommée « Mamé » par sa famille et « Madame Zouzouk » par ses amis, est la doyenne des nominées. Elle a été la quatrième naissance d'une famille de dix-sept enfants. Ses huit enfants lui ont fait en cadeau quinze petits enfants et dix



*Edith Boyer, Mr Le Maire, Méthilde Hoareau et Marie Hélène Asserpe*

arrières petits enfants. Elle a également été distinguée par une médaille d'or.

Pour sa part, Madame Melthilde HOAREAU pour qui les essences traditionnelles de géranium n'ont plus de secret, s'est vue remettre la médaille d'argent de la Famille française. Elle est la mère adorée de six enfants, grand-mère choyée de quinze petits

enfants et l'arrière grand-mère de deux petits enfants.

Si la première et la troisième de nos citoyennes d'honneur ont, dès leur plus jeune âge, pu profiter d'une scolarisation, toutes ont cependant en commun, d'avoir consacré leur énergie au travail et à leur famille. Encore plein de bonheur à elles et félicitations !



# Sport Natur'Est

## Des rencontres sportives intercommunales

Ça y est ! Si les trentenaires d'aujourd'hui regrettaient les anciens Jeux des Hauts, ils pourront se consoler en encourageant la nouvelle génération.

Autrefois la formule regroupait des équipes de jeunes sportifs des différentes communes des Hauts de l'île pour une semaine multisports à la Plaine des Cafres, durant les vacances estivales.

Dorénavant, les rencontres se dérouleront de façon tournante sur le territoire de la Cirest au mois de juillet, du 7 au 12.

C'est sur une initiative de la CIREST qu'est né le projet. Les services des sports des six villes qui la composent : Bras Panon, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte Rose, Salazie et la Plaine des Palmistes ont rapidement adhéré.

Il ne s'agit pas d'une compétition inter-villes à proprement parler, mais de rencontres amicales où près de 336 garçons et filles de 12 ans et plus échangeront leurs connaissances en matière de pratique sportive.

Ainsi, au-delà du renforcement de l'identité communautaire les notions de découverte, partage et convivialité seront mises en avant. Pour ce faire, la logistique générale est supervisée par la Cirest. Tour à tour chacune des six communes jouera son rôle d'hôte et devra mettre en avant des disciplines dans lesquelles elles possèdent des atouts humains et matériels particuliers.

La compétition ne concernera évidemment que des sports praticables sur l'ensemble des communes : athlétisme, football, basket, tir à l'arc...

Alors, si vous craignez de commencer les vacances dans le froid de l'hiver austral, soyez rassurés. Préparez plutôt vos baskets et courez dès maintenant vous renseigner à l'OMS.



Des rencontres pluridisciplinaires prévues avec Natur'Est



Un terrain de jeu constitué de six communes (Image Cirest)

# Sports Vacances Loisirs

## Pour bien rester en forme lors de la pause hivernale

Votre enfant a entre 6 et 12 ans, et commence déjà à vous demander la date et le programme des prochaines vacances ? Répondez lui : 4 juillet et S.V.L : Sports Vacances Loisirs !

Si du 20 juillet au 7 août vous n'avez encore rien prévu de particulier pour lui, ne vous en faites pas. Les animateurs de l'Office municipal des Sports l'encadreront ainsi que ses camarades sur des activités physiques et de détente aussi bien à la Plaine, qu'à Cilaos ou encore l'Entre-Deux.

Au programme de cette nouvelle session : escalade sur bloc dans le cirque et piscine pour la ville sudiste.

Ceux qui ont déjà participé connaissent bien le principe et ne manqueront sans doute pas cette nouvelle édition. Les activités sportives et de loisirs se succèdent durant une quinzaine de jours habituellement frais. Sports Vacances Loisirs c'est un peu la garantie de garder son esprit vivace et ses muscles chauds au milieu des vacances.

En plus de s'amuser, les jeunes Palmiplainois pourront rencontrer et découvrir l'univers des Cilaosiens et Entredeusiens avec leurs particularités et leurs atouts.

Les choses étant bien faites, cette action s'adresse à un public plus jeune que celui

des Sports Natur'Est. De cette manière, pas de jaloux ! Une modeste participation sera demandée mais rien de bien méchant.

Alors si votre bambin n'est pas sage, prévenez-le : pas de Sports Vacances Loisirs ! Essayez, ça fonctionne.



Sports Vacances Loisirs va encore être un succès

# 17<sup>e</sup> Foulées Féminines, le 27 août.

*Toujours imitées, jamais égalées.*



« Alors, tu participes cette année ou pas ? »

Telle est la question qui fait débat chez la gente féminine palmyplaine. Mais pas seulement.

En même pas deux décennies, les Foulées Féminines sont parvenues à s'imposer comme LA course pédestre populaire réservée à ces dames. Et pour cause : la

course est ouverte à toutes sans restriction. Il vous suffit pour cela de vous acquitter des 2€ symboliques pour les frais d'inscription. Nul besoin d'être licenciée, les seules nécessités sont votre bonne humeur et votre volonté ainsi qu'une tenue de sport, c'est tout. Le menu de la journée est déjà bien rodé mais fait déjà recette.

Comme mise en bouche, l'OMS vous proposera son petit déjeuner d'accueil et ses viennoiseries.

En entrée, le Club Energy vous servira sa séance d'échauffement en musique.

Pour le plat vous savourerez les 4,4 km de parcours spécialement concoctés pour vous Mesdames.

Enfin, vous terminerez en appréciant les divers présents prévus pour la circonstance.

Bien sûr, ce festin sera accompagné de subtils breuvages composés des eaux les plus fraîches.

Toutes unies dans l'effort ! Pourrait être le mot d'ordre de ce célèbre rendez-vous à ne surtout pas manquer l'avant dernier dimanche du mois d'août. L'organisation compte bien relever la barre les 200 participantes de 2008, car c'est bien connu : « **Plus on est de folles, plus on rit !** »

## Sportifs au grand cœur

*Découvrez les nouveaux sports et soutenez l'ALER*

Gilbert Malvino, Président du Tennis Club Palmplainois (TCPP) vous invite à venir en famille découvrir les nouveaux sports tendances tout au long du week-end des 15 et 16 août prochains. Les activités se dérouleront au Stade Adrien Robert et au gymnase.

C'est dans le cadre du développement de sa section multisport que le TCPP a eu l'opportunité de rencontrer les acteurs de l'UFOLEP et de l'ALER et décider d'un commun accord, de mener une action

solidaire à la Plaine des Palmistes. Pour rappel, Le comité Régional UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques en Education Physique) de La Réunion est le secteur sport et plein air réunionnais de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente (LFEPP). Ligue multisport et affinitaire, confédérée au sein de l'UFOLEP nationale, elle contribue à un ambitieux projet global de responsabilisation et d'épanouissement de la personnalité humaine.

Cette entité bien connue, a décidé de mettre ses compétences au service de l'Association de Lutte contre les Leucodystrophies à La Réunion (ALER) qui a pour mission de faire connaître la maladie ; d'aider les familles et de récolter des fonds pour la recherche par la tenue de divers événements.

Concrètement, le week-end de l'Assomption, vous avez la possibilité de découvrir le kinball, korfbal et autre speedball.



Le kin-ball\* est un sport collectif créé au Québec en 1986 par Mario Demers, professeur d'éducation physique. La fédération internationale de Kin-Ball recense 3,8 millions de pratiquants. Le but du jeu est de servir le ballon, qui a un diamètre de 1.22 mètre et pèse un kilo, à l'une des équipes adverses de façon à ce que cette dernière ne puisse le réceptionner avant qu'il ne touche le sol.



Le korfbal\* est un sport collectif mixte proche du basket-ball inventé aux Pays-Bas en 1902. Le terme néerlandais Korfbal signifie « balle au panier » (basket-ball). Le korfbal met aux prises deux équipes de huit joueurs chacune.



Enfin, le Speed-Ball est un sport de raquette inventé en Égypte en 1961 par Mohamed Lotfi dans un but initial d'exercer les joueurs de tennis débutants.

Contact :  
Tennis Club Palmplainois (TCPP)  
Gilbert Malvino (Président)  
Gsm : 0692 23.00.72

Info...

\*Source : Wikipédia



# Comme sur des roulettes

10 ans que ça roule avec le Just Roller Palmiplainois (JRP)

Info...

Contact  
Just Roller Palmiplainois (JRP)  
Mr Fabrice Padre (Moniteur)  
14, rue Louis Carron  
Tél. :0262 51.49.10



Démonstration de VTT Trial

championne de La Réunion. Rien que ça !

Le dimanche 27 septembre se tiendra la troisième édition de «Roulez à la Plaine». Une occasion de souffler ses dix bougies pour cette association qui tourne mais pas en rond. Le Just Roller Palmiplainois invite dès maintenant tous les amateurs de la glisse à s'initier ou à se parfaire dans la pratique du roller (patin à roulettes) et aussi du skateboard (planche à roulettes).

Le champ de foire sera animé pour la circonstance, démonstrations et initiations sont d'ores et déjà prévues pour permettre à chacun de se rendre compte des avantages des rollers.

En effet, qu'il s'agisse de pratique sportive régulière pour une bonne santé, d'un moyen de transport écologique ou encore une d'activité sociale aux échanges réguliers, le roller ne cesse d'accroître son pouvoir d'attraction jour après jour.

Tous les pratiquants sont d'ores et déjà attendus de pied ferme et les curieux eux, sont invités par le JRP à franchir le pas et découvrir les incomparables sensations que procure le roller. Essayez, vous ne pourrez plus vous en passer et c'est bon pour la santé !

Déjà dix ans que le Just Roller Palmiplainois propose aux petits et grands de s'amuser en toute sécurité et plusieurs fois par semaine. De l'école de patinage aux compétitions de hockey, en passant par le perfectionnement, il existe des séances adaptées aux différents niveaux de pratique. L'association est présidée par Mr Franck Chaillot et l'activité encadrée par Mr Fabrice Padre, titulaire d'un Brevet Fédéral. Avec les autres membres du conseil d'administration, le JRP propose à ses adhérents de découvrir

le roller mais pas seulement. Lors des journées de promotion, d'autres pratiques « roulantes » mais toujours non polluantes sont présentées par des Brevets d'Etat ou des compétiteurs de chaque discipline. Le public palmiplainois a ainsi déjà eu le plaisir de contempler les techniciens du skateboard, du BMX ou encore du VTT trial.

Vous avez envie d'essayer mais vous hésitez ? Ce n'est pas une excuse, car dans la mesure du possible, le JRP met à votre disposition l'équipement nécessaire : patins et accessoires

de sécurité pour une première séance gratuite. Par la suite, le paiement de la cotisation annuelle comprenant la licence, vous ouvre toutes les voies pour devenir les rois de la glisse. Des sorties « roller » sont régulièrement programmées sur les jolies routes de la Plaine d'abord pour une première mise en confiance, puis sur des sites extérieurs, sur le littoral. Les plus téméraires participent aux compétitions de hockey. Il y a encore quelques années, l'équipe des cadets du JRP a été sacrée



Roller, skate et d'autres disciplines lors du «Roulez à la Plaine»



# « Le goyavier, cultures et traditions »

## Pour une reconnaissance de l'or rouge



Mr Philippe Isop, président

En parlant à Philippe Isop, président de l'association « Le goyavier, cultures et traditions » ne dites surtout pas que le goyavier est une peste végétale sinon il voit rouge ! Créée il y a tout juste un an, en juin 2008, l'organisation a pour but de faire connaître le goyavier, de le valoriser et de structurer la filière de la culture à la vente du produit transformé. Tout un programme.

Mr Isop n'est pas tombé dans une marmite de goyavier quand il était petit. C'est au gré de ses rencontres professionnelles qu'il a pu découvrir puis étudier le goyavier et ses spécificités. Tout a commencé par une étude réalisée avec le Cirad (organisme français de recherche agronomique au service du développement durable des pays tropicaux et subtropicaux). Cette analyse sur « Le développement des Hauts de l'Est humide » évoquait déjà le potentiel du goyavier en tant que fruit de qualité et moyen de dynamiser le secteur. A l'issue de cette étude, une première association autour du goyavier est créée : l'ARPROG (Association Réunionnaise des Producteurs de Goyaviers). Elle poursuit les efforts de recherche sur le fruit et mène quelques actions de sensibilisation.

Fort de cette première expérience et enrichi par ces nouvelles connaissances, Philippe Isop consulte quelques producteurs de goyavier de la Plaine et l'idée d'une organisation associative est validée par les membres fondateurs. « L'association Le Goyavier, cultures et traditions » est née.

Les membres de la structure souhaitent que le fruit emblématique de la Plaine des Palmistes trouve ses lettres de noblesse. Une volonté forte anime ses adhérents : faire

connaître le goyavier sous toutes ses formes, valoriser le fruit en structurant une filière et à terme dynamiser le territoire par une culture contrôlée et créatrice d'emplois.

Pour le président Isop, « Il faut changer la perception populaire sur le goyavier. Il ne s'agit pas d'une peste mais d'une chance pour celui qui souhaite le cultiver. Un moyen d'arrondir ses fins de mois. »

Néanmoins, le représentant de l'association souligne que « si l'on souhaite avoir une rentabilité correcte il ne suffit pas de jeter une pousse de goyavier par terre et d'attendre ! Le goyavier, bien qu'il pousse naturellement à l'état sauvage, nécessite un savoir faire et des techniques spécifiques. »

En effet, l'association « Le goyavier, cultures et traditions » permet aux adhérents de bénéficier de connaissances issues de recherches et d'expérimentations culturelles : date de plantation, distances entre les plants, hauteur de taille optimale, etc.

La culture du goyavier se veut réfléchie et maîtrisée, en accord avec les recommandations d'organismes de protection de l'environnement tels que le Parc National ou la SREPEN. Il faut que chaque partie trouve son compte. La

structure prévient les possesseurs de terrains des risques liés au défrichage mécanique, qui favorise l'érosion et accentue les problèmes de dégagement des eaux pluviales.

Sur les conseils prodigués par l'association (2200 plants par hectare, 3 à 4 mètres en interlignes et 1,50 mètre sur la ligne) les membres sont passés d'une production totale de 7 tonnes sur un mois en 2008 à 25 tonnes cette année en seulement deux mois ! Les prochains programmes techniques débuteront en juillet.

A ce jour, l'association regroupe une quinzaine d'adhérents dont deux de Saint-Benoît et un de Saint-Denis. Une volonté d'ouverture qui va s'étendre à la pratique de nouvelles cultures originales : une candidate pour la framboise, un autre pour la coronille... preuve que l'union associative fait la force. Des actions fortes de promotion ont déjà été conduites et se poursuivent comme lors des Journées du goyavier avec le Département.

Si l'or rouge quelque soit sa forme vous intéresse, contactez « Le goyavier, cultures et traditions », les adhérents sauront vous conseiller.



Info...

Contact : Le goyavier, cultures et traditions  
Président : Mr Philippe ISOP // 44, rue Baptiste de Gontho  
Gsm : 0692 70.25.55



# Eleveur et maraîcher de la Plaine

*Dégustez les produits de Jean Turpin*



*Cinq variétés de salades sont disponibles*

Que vous soyez Palmiplainois, touriste de passage ou résident en villégiature, vous avez certainement déjà rencontré Mr Jean Turpin. Ce grand gaillard de 53 ans tient chaque dimanche son emplacement sur le marché forain communal. Au choix, il vous propose poulets fermiers, canards, oies, pintades ainsi que divers produits maraîchers: salades, oignons verts, thym et autres aromates.

“A chaque jour suffit sa peine” pourrait être l’adage de Jean Turpin. Réveillé dès quatre heures du matin, il vaque à ses tâches quotidiennes : nourrir les animaux, veiller à leur bonne santé et préparer les commandes du jour. Il trouve un moment pour déposer son jeune fils au collège. Sa fille, plus âgée «passe le bac cette année» raconte Mr Turpin. La compagne de celui-ci participe également de façon active à l’entreprise familiale. Que ce soit plus en déplumant à la main des volailles ou pour les autres activités nécessaires au bon fonctionnement de la ferme.

Originaire de Salazie, Jean Turpin travaille

la terre ici et là, avant de devenir agent de l’Office National des Forêts (ONF) durant une dizaine d’années. C’est après son mariage que Jean Turpin a racheté le terrain de son beau-père. Son projet d’activité autour de la volaille commence à germer et peu à peu les idées prennent formes.

Une première expérience réussie avec l’élevage de poulets fermiers l’encourage à diversifier son offre. Canards mulla et barbarie, oies, et autres volailles gambadent de plus en plus nombreux sur le terrain situé en fin de rue Dureau.

Aujourd’hui, fort de son millier de palmipèdes et de ses centaines de poulets mensuels, Jean Turpin est en mesure de satisfaire les commandes de différents restaurants populaires du village mais également des distributeurs de produits pays bien connus sur le littoral. L’exploitation est évidemment respectueuse des obligations sanitaires. Seul un manque de budget ne permet pas encore à Jean Turpin d’acheter l’indispensable fourgon frigorifique pour le transport de la viande. Alors, pas de problème, ses clients

n’hésitent pas faire le déplacement avec leur véhicule réfrigéré.

A côté de cela, 500 plants de salades sont récoltés chaque semaine. L’activité fonctionne correctement et un stagiaire en agriculture participe au travail familial tout en s’emprenant des valeurs qui garantissent la qualité des produits. Pas d’engrais industriel ni de produits chimiques dans les plantations. Ce sont les poulets qui fournissent le fertilisant nécessaire aux cultures. Ceux-là mêmes sont nourris au maïs pendant trois mois minimum. A l’arrivée, une belle volaille de trois kilos ravira votre table.

Mr Jean Turpin vend en direct aux particuliers, sur place. Si vous avez un événement familial ou simplement envie d’une oie pour la fête de fin d’année, n’hésitez pas à passer commande. Vous ne serez pas déçu des produits « lakour » et du « goût péi ».



*Mr Jean Turpin ne raconte pas de salades*



*Le grand air entretient les formes*

# Entre nature, mémoire et traditions

*Si Luco Sautron, guide pèi, nous était conté...*



Animateur, formateur et conteur, Mr Luco Sautron se présente modestement comme guide pèi. A 40 ans, ce père de famille «né de l'autre côté de la montagne» propose à tous ceux qui le souhaitent de découvrir l'univers palmiploinois.

Natif de Hell-Bourg, Luco Sautron pose ses attaches à la Plaine des Palmistes vers 1992 à l'occasion d'un projet familial. C'est alors que son attrait pour le petit village se transforme en véritable passion. Peu, à peu il s'intéresse à la vie locale, à ses coutumes et ses traditions, en se rapprochant des anciens qui lui distillent l'essence de la vie à la Plaine. Sa vocation est toute trouvée.

Porté par cette volonté d'œuvrer pour le travail de valorisation, d'échange avec les gramounes et de partage avec les acteurs du territoire, Mr Sautron devient guide pèi. Derrière cette désignation c'est le métier d'animateur local d'activités de découvertes qui est résumé. Comme le souligne Luco Sautron, le métier d'animateur nature nécessite une bonne connaissance du milieu et des hommes qui y évoluent. Selon lui, «Le guide pèi est une sorte d'intermédiaire entre le guide touristique et le guide de montagne. Cette fonction requiert des savoirs spécifiques sur le territoire et des compétences dans la transmission des ceux-ci». Titulaire d'un BAPAT puis d'un BTSa notre guide pèi s'attache à diversifier ses compétences et grand bien lui en fera.

En 1995, Luco Sautron est guide pèi auprès du Pays d'accueil des Hautes Plaines. Il rejoint par la suite l'Association des Amis du Jardins du Capricorne (AJC). Durant sept ans il participe avec les autres membres et salariés, à la création d'un jardin agro-touristique «autour du thé et des plantes qui ont fait la Plaine : conflore, goyavier...». L'association propose à cette époque de redécouvrir les cultures et les saveurs locales. Par exemple, grâce à la dégustation d'un Thé Bourbon accompagné de gâteau conflore. Le tout cultivé et transformé sur place. Des actions d'insertion et de formation sont également menées. Pour diverses raisons inhérentes à une organisation associative, l'aventure AJC s'arrête en 2004.

Ces expériences permettront à Mr Sautron de voir d'autres facettes de son métier. Sa volonté de parfaire l'aspect pédagogique de son travail le pousse à poursuivre et obtenir un BTSa en Gestion et Protection de la Nature option Animateur Nature. Grâce à cette qualification, il sera apte à dispenser des formations sur la sensibilisation et protection de l'environnement.

Dés 2006, c'est sous le statut d'indépendant que Luco Sautron continue son activité. Mais les temps sont durs, l'épidémie de «chick» frappe La Réunion, le tourisme est

au plus mal. C'est une prise de conscience un peu brutale de notre biodiversité et des conséquences néfastes de l'action humaine sur l'environnement. Heureusement, ses compétences en écologie lui permettent de prodiguer des formations ou d'assurer des missions de sensibilisation à destination de divers publics : scolaires, associations, demandeurs d'emploi...

Toujours plus loin dans cette soif de connaissance des traditions, le guide pèi s'intéresse à l'oralité et à l'imaginaire. Utiliser le conte comme moyen de transmission des valeurs et des richesses créoles, c'est le souhait de Mr Sautron. Il devient conteur. De cette façon, il lutte à sa manière «pour que la tradition qui se perd un peu plus chaque jour, soit retrouvée dans l'imaginaire du conte.» La voix reste pour lui le ciment d'une société stable. C'est par elle que se transmettent simplement le savoir et les émotions, et ce, malgré une ère en tout numérique.

Mr Luco Sautron dispense avec passion ses services d'animateur nature, de formateur en protection de la nature et de conteur. Que ce soit pour des particuliers, des écoles, des associations ou des quartiers, il vous fera vivre la vraie Plaine des Palmistes. Ce bout de Réunion dont «la richesse n'a d'égale que la rudesse de son climat».



Rendez-vous

Retrouvez Mr Luco Sautron pour des interventions lors de Natur Est, le 12 juillet au Stade Adrien Robert.

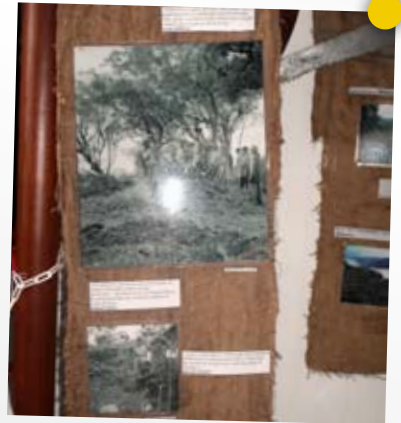
# Rétrospective



Les ateliers de Pâques, aux  
Tourelles, 5 au 13 avril



La course aux oeufs,  
12 avril



Exposition San tyé  
listwar, 6 juin

## \* "Jeunesse" \*



Anniversaire de Mme Lyly  
Lapierre, 24 mai



Cérémonie de la Famille  
Française, 6 juin



Week end sports mécaniques,  
22, 23 et 24 mai



Course de côte du CAPP,  
6 juin

## "Sport"



Cérémonie de la Fête du  
Travail, 1er mai



Grand prix cycliste,  
le 3 mai



Les Jeux d'eau,  
17 mai



# Le diagnostic amiante

## Prévenir vaut mieux que guérir

Dans le cadre de l'application du décret n° 096-97 du 7 février 1996, les collectivités sont tenues de procéder au diagnostic de leurs établissements construits avant 1980 afin de détecter d'éventuelles traces d'amiante.

L'amiante est un terme général désignant des roches fibreuses naturelles. Les fibres qu'on en tire sont très résistantes à la chaleur et aux acides et présentent une résistance mécanique élevée. Il était aussi très facile de les mélanger avec des matériaux composites tels que ciment ou résines.

Elle a été beaucoup utilisée dès la fin XIX<sup>e</sup> siècle dans de nombreux matériaux et produits, en raison de ses propriétés d'isolation acoustique, thermique, et de résistance à la chaleur. Cependant, ses effets sur la santé ont conduit à un contrôle et à une limitation progressive de son usage, et à des dispositions de protection des personnes exposées. Au 1er janvier 1997, l'usage de l'amiante a été interdit en France.

Une vérification préventive en priorité dans les écoles



A ce jour, la recherche n'avait pas encore été faite sur la Commune de La Plaine des Palmistes. La Municipalité a donc procédé à une consultation afin de choisir le prestataire le plus apte pour ce travail de recherche. L'entreprise ARCHI-TEX a été retenue fin de réaliser ce diagnostic de présence éventuelle d'amiante dans les locaux des établissements scolaires Les Myosotis et Claire Hénou ainsi que de la



La crèche ser également contrôlée

Crèche. Les responsables des écoles ainsi que les associations de parents d'élèves ont été préalablement informés.

La recherche d'amiante dans les locaux publics palmyrainois répond certes à une nécessité, mais s'exécute avant tout de façon préventive et sans crainte aucune. Dès les résultats connus, la Municipalité ne manquera pas de vous tenir informé.

# La Réglementation thermique DOM est arrivée

## Réduisons nos consommations énergétiques

Le 17 avril 2009, est une date importante dans l'évolution des constructions d'habitation et des performances énergétiques des logements à La Réunion.

En effet, la RT DOM ou Réglementation Thermique pour les DOM a été votée, et relève de ce fait d'une obligation pour les bâtiments d'habitation.

### La RT DOM s'articule en deux textes de loi :

Décret n° 2009-424 du 17 avril 2009 portant sur les dispositions particulières relatives aux caractéristiques thermiques, énergétiques, acoustiques et d'aération des bâtiments d'habitation dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion ;

Arrêté du 17 avril 2009 définissant les caractéristiques thermiques minimales des bâtiments d'habitation neufs dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion.

### Le présent décret traite des points suivants :

Caractéristiques thermiques et performance énergétique des bâtiments d'habitation

Caractéristiques acoustiques  
Aération des logements

### Le présent arrêté traite les points suivants :

Protection contre les rayonnements solaires et isolation thermique  
Perméabilité à l'air  
Ventilation naturelle de confort thermique  
Eau chaude sanitaire  
Chauffage

### Les grands points de ces textes obligent le recours à la mise en place :

d'isolation en toiture, ainsi qu'au niveau des parois de pare soleil selon l'orientation des façades d'un chauffe eau solaire (si l'apport de soleil permet de couvrir au moins 50% des besoins)

Ces textes favorisent la ventilation naturelle dans le logement, et pénalisent en termes de performances plus contraignantes à atteindre, les logements climatisés.

Les dispositions du présent décret s'appliquent aux projets de construction de bâtiments qui font l'objet d'une demande de

permis de construire ou d'une déclaration préalable prévue à l'article L. 421-4 du code de l'urbanisme déposées à compter du premier jour du treizième mois suivant sa publication.

Soit une date effective d'application au 18 Mai 2010.

### L'ARER propose ainsi, dans le cadre de son activité de « construction durable » :

d'informer les particuliers, les promoteurs, bailleurs, maîtres d'œuvre, et collectivités sur les dispositions à mettre en œuvre pour satisfaire la RT DOM de conseiller à la phase de la conception les opérations de logements de former aux solutions techniques de cette RT DOM, les services techniques et services instructeurs PC des collectivités, les maîtres d'œuvre et les promoteurs et bailleurs sociaux d'analyser et contrôler les permis de construire

De plus, l'analyse comparative RT DOM – PERENE est par ailleurs effectuée.

Cette analyse permet de comparer un même projet en termes de solutions techniques à adopter et d'impacts financiers.



Info...



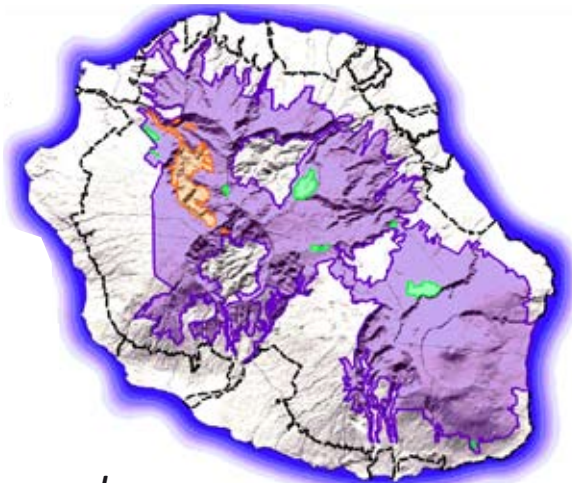
# Le Parc National de La Réunion

## L'élaboration de la charte se poursuit

Info...

Contact :

Parc National de La Réunion  
Secteur Est : Ingrid Fontaine  
Adjointe du secteur Est,  
chargée de la charte  
Domaine des Tourelles  
260, rue de la République  
Tél. : 0262 56.13.14  
Fax : 0262 56.15.25  
Mél : [ingrid.fontaine@reunion-parcnational.fr](mailto:ingrid.fontaine@reunion-parcnational.fr)



### La plaine au coeur du coeur

Déjà deux ans que l'île abrite le neuvième parc national de France. Depuis le 5 mars 2007, le choix a été officiellement entériné de créer un outil de développement durable en collaboration avec l'ensemble des acteurs qui évoluent dans, et autour de cet espace privilégié. Le Parc national de La Réunion (PNRun) a pour vocation de valoriser et de protéger le patrimoine naturel et culturel local tout en préconisant un cadre d'intervention optimal. En effet, La Réunion qui possède des richesses si particulières et fragiles doit cependant continuer de se développer économiquement et socialement. Le caractère insulaire, et l'organisation historique (peuplement du littoral vers les Hauts) poussent inévitablement vers une remontée des limites de l'urbanisation.

Le Parc national de La Réunion dit de « nouvelle génération » est le fruit de six ans de négociations qui se sont conclues par la loi du 14 avril 2006. Ce texte modifie les modalités d'application et les champs d'intervention des parcs nationaux. Un document cadre fixe les solutions de gestion de ce territoire spécifique que constitue le parc national : c'est la charte. Etablie en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux, la charte est un contrat qui rappelle à ses signataires le caractère exceptionnel du territoire qu'ils occupent. Comme dans tout contrat, le juste équilibre se trouve dans la réciprocité des bénéfices et des nécessités mutuelles.

Tous les partenaires sont de près ou de loin concernés par l'élaboration de la charte qui poursuit son avancée, ville par ville. Le Parc national comprend un cœur protégé, aux limites fixées par le décret de création, et une aire d'adhésion évolutive qui sera définie tous les dix ans lors de la révision de la charte du Parc.

Le cœur du Parc national couvre 40% de la superficie de La Réunion. Il est continu et

comprend la majorité des différents milieux naturels de la Réunion. Il inclus dans les anciennes réserves naturelles de la Roche-Ecrite et Mare-Longue ainsi que les zones de protection du Pétrel de Barau et Pétrel noir.

La zone optimale d'adhésion représente la limite maximale des territoires des communes souhaitant adhérer à la charte. Cette ligne correspond au secteur des Hauts élargie aux ravines. À l'intérieur de cette limite, chaque commune pourra adhérer à la Charte. « Le Parc national a ainsi vocation de réunir des territoires naturels et ruraux des Hauts autour d'une charte de libre adhésion définissant un projet commun d'aménagement et de développement durables autour du cœur. »

Ingrid Fontaine, Adjointe de secteur Est et chargée de la charte, explique que « la solidarité doit-être recherchée entre le cœur et la zone d'adhésion ». La charte précise

les modalités d'application des règles de protection du cœur dont les limites ont été fixées à la création du parc. Par contre, « pour la zone d'adhésion qui est évolutive, elle ne fait que donner des prescriptions et des orientations d'aménagement dans le sens d'un développement durable » souligne Mme Fontaine.

La charte du Parc national s'adresse à toutes les personnes qui vivent sur le territoire. Les communes choisissent librement d'adhérer, ou non, à la charte pour la partie de leur territoire comprise dans l'aire d'adhésion. Dans le cœur, la protection est garantie par une réglementation particulière qui s'imposera à tous.

En adoptant la charte, une commune bénéficie du prestigieux label « parc national » de notoriété mondiale, d'une collaboration forte entre les acteurs de l'aménagement du territoire et d'un soutien technique de qualité grâce aux personnels du parc.

En contrepartie, le signataire s'engage à respecter les conditions qu'il aura lui-même formulées. S'engageant ainsi à « mener une politique exemplaire de protection, de développement rural durable et de gestion, mais aussi d'éducation à la nature et de récréation. Il s'agit, sur ces territoires, de coordonner les politiques publiques pour transmettre aux générations futures les patrimoines naturel, culturel et paysagers dont nous bénéficions aujourd'hui ».

Les rencontres avec les vingt-quatre municipalités réunionnaises se poursuivent. Les enjeux de chacun sont pris en compte pour la détermination d'une zone d'adhésion optimale. Chaque commune réfléchit à la définition de cibles patrimoniales naturelles, culturelles ou paysagères afin d'aboutir à terme, à « une cohésion d'ensemble dans la valorisation de l'espace ».



### Les élèves de l'Ecole élémentaire Claire Hénou se mettent au vert

A l'occasion de la Semaine du Développement durable, le Parc National/Secteur Est a eu le plaisir d'accueillir le jeudi 2 avril, des éco-citoyens exemplaires. Ce sont donc deux classes de CE2 de l'école primaire locale qui se sont laissées porter par leur curiosité écologique.

Les intervenants se sont appliqués à rappeler au jeune public, toutes les richesses et particularités de notre île et surtout l'intérêt de prendre soin de notre environnement. Diverses activités ont ponctué le programme de cette journée.

Parmi celles-ci, un conte de sensibilisation aux espèces endémiques : « L'envol de l'espoir » où l'histoire d'un papillon, le

Salamis, et de la plante qui assure sa survie : le bois d'ortie. Une façon plus imagée de connaître deux espèces endémiques de La Réunion. Au-delà du conte ce sont les notions de symbiose, d'interdépendance, et plus largement de biodiversité qui sont adaptées et diffusées aux hommes et aux femmes de demain.

Une présentation du Parc National et du métier de médiateur du patrimoine a permis aux élèves de mieux comprendre le rôle et les missions de chacun.

Enfin, les élèves ont participé à un jeu de l'oie original tout en s'immergeant au cœur du parc : plein de questions... et un authentique diplôme à l'équipe gagnante !



**Article non conforme  
au règlement  
intérieur du Conseil  
Municipal  
Publication refusée**

## INFOS PRATIQUES

Rappel des coordonnées des différents partenaires sociaux qui vous informent et vous accompagnent dans vos démarches et des services de la mairie désormais délocalisés.



**323 A, rue de la République – Tél : 02 62 51 23 23**  
Maison de l'Emploi, de la Formation Professionnelle  
et de l'Insertion de l'Est (MEFPIE)  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h15 à 16h15



ADI – Agence Départementale d'Insertion  
Vendredi matin 8h00 à 11h30



MLE - Mission Locale Est  
Mardi et Jeudi matin 8h00 à 11h30



**285, rue de la République – Tél : 02 62 58 59 00**  
Pôle Urbanisme et Aménagement  
Service de l'Urbanisme, des Eaux et d'Assainissement Non Collectif vous accueillent dans  
leurs nouveaux locaux. Seule la Direction est établie en mairie.



ADIL – Agence Départementale d'Information sur le Logement  
2è et 4è jeudi du mois l'après-midi 13h30 à 16h00



CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement  
2è et 4è jeudi du mois l'après-midi 13h30 à 16h00



CAF : Caisse d'Allocations Familiales  
1er et 3è jeudi du mois le matin 8h00 à 11h30



CHA – Chambre d'Agriculture de La Réunion  
Vendredi après-midi



Patrick Erudel, Conseiller général de la Plaine des Palmistes  
Vendredi matin 8h00 à 11h30

Dans le hall du CCASS  
Hôtel de Ville – 230, rue de la République  
CGSS – Caisse Générale de Sécurité Sociale  
Tous les jeudis, toute la journée  
(spécifiquement pour les RSTA)

## AGENDA

### Juillet

12 juillet : Finale de Natu'Est (Cirest)  
14 juillet : Célébration de la Fête Nationale  
20 juillet au 7 août : Sports vacances Loisirs (OMS)

### Août

1er août : Les Marcheurs de la Saint-Dominique (Paroisse)  
15 et 16 août : Animation et solidarité multisports (TCPP)  
23 août : Les foulées féminines. 17ème édition. (OMS)

### Septembre

13 septembre : Fête de la Croix Glorieuse (Paroisse)  
27 septembre : Roulez à la Plaine ! Roller, sports et activités de loisirs  
roulants. (JRP)



## À L'ESPACE CULTUREL GUY AGÉNOR...

Spectacles du mois de juillet 2009 pour l'Espace Culturel Guy Agénor : (sous réserve de certaines modifications)

Jeudi 2 juillet à 19h30 :

**Spectacle de fin d'année du Collège 1000 Roches**

Samedi 4 juillet à 20h00 :

**Concert Solidarité organisé par Epi-Est**

Du 6 au 31 juillet :

**Exposition : « Clés des champs » par les Artistes de la Plaine des Palmistes**

Jeudi 9 juillet à 20h00 :

**Spectacle de l'atelier de danse du CAC Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

Dimanche 12 juillet à 18h00 :

**La Fiesta Mauricienne**

Samedi 18 juillet à 20h00 :

**Baster**

1er Août à 20h00 :

**BEF SEGA, pour une soirée 100% « l'ambiance La Réunion »**

### Cinéplaine :

Mercredi 15 juillet :

**DragonBall Evolution** à 14h00

Mardi 16 juillet :

**Xmen Origins Wolverine** à 14h00 et 20h00

Mercredi 21 juillet :

**OSS 117 Rio ne répond plus** à 14h00 et 20h00

Mercredi 22 juillet :

**Terminator Renaissance** à 14h00

Jeudi 23 juillet :

**Anges et démons** à 14h00 et 20h00

Mardi 28 juillet :

**Star Trek** à 14h00

Jeudi 29 juillet :

**La nuit au musée 2** à 14h00 et 20h00

Jeudi 30 juillet :

**17 ans encore** à 14h00



Espace Culturel Guy Agénor  
325, rue de la République  
Tél.: 0262 51.30.86  
Réservations: 0262 300 800  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.  
Le samedis et dimanches après-midi de spectacle.